

Province de Québec

# Municipalité de Boileau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE

MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

**Est, par la présente, donné par la directrice générale, secrétaire trésorière, Cathy Viens,**

**QUE** conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, le secrétaire-trésorier déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019 le 13 février 2020 à 17h00 à l'Hôtel-de-Ville sise au 702, chemin Boileau, à Boileau.

Donné à Boileau

Ce 10<sup>e</sup> jour de février, de l'an deux mille vingt.



Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire trésorière certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le conseil, le 10<sup>e</sup> jour du mois de février 2020

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10<sup>e</sup> jour de février 2020



Cathy Viens, directrice générale,  
Secrétaire trésorière